

« On part toujours de l'expérience professionnelle, car elle est la richesse de la personne »



Table ronde organisée par Mode d'emploi le 16.11.12 à l'Université de Lausanne dans le cadre d'un événement à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire. Photo: Pastodelou.

Au service de l'insertion professionnelle et sociale depuis 20 ans, la fondation Mode d'emploi a pour principale mission d'œuvrer contre l'exclusion sociale et professionnelle. Elle s'occupe, en Suisse romande, des personnes en difficultés sur le marché du travail.

Voix d'Exils s'est donc penché sur les activités de cette fondation, étant donné que les requérants d'asile sont confrontés à l'exclusion professionnelle. Plus particulièrement, nous avons tenté d'éclairer le cas de ceux qui ont le droit de travailler, mais qui parviennent trop rarement à décrocher un emploi. Patricia Hurzeler, responsable de prestations et membre du comité de direction de la fondation Mode d'emploi a répondu à nos questions.

Voix d'Exils : Mode d'emploi propose aux migrants des cours de mise à niveau et des cours de techniques de recherche d'emploi. Quand tout se déroule bien, le migrant trouve un

stage en entreprise dans l'économie privée et reçoit ensuite un certificat qui contribue à son intégration.

Patricia Hurzeler : Quand cela se passe mieux encore, la personne est engagée ! On a eu plusieurs fois des personnes qui ont fait des stages et l'employeur nous a dit « sur dossier, on ne l'aurait pas engagé mais, par contre, maintenant qu'on l'a vu travailler, on peut l'engager. »

Tenez-vous compte de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger par les personnes migrantes?

Oui bien sûr. Je peux vous donner l'exemple d'un monsieur d'origine vietnamienne qui nous avait été adressé par l'Office Régional de Placement avec un projet professionnel de nettoyeur. En essayant de discuter avec lui pour élaborer un CV, j'apprends qu'il était professeur d'université et journaliste au Vietnam, mais qu'il ne l'avait jamais mentionné car quelqu'un lui avait dit que ça ne comptait pas. Nous avons discuté à ce sujet et, le lendemain, il m'a amené sa carte de journaliste ; il écrivait encore dans une revue vietnamienne située au Canada. Nous avons alors pu orienter la recherche d'une place de travail sous un autre angle, d'autant que ce monsieur savait bien lire et écrire en français. Par contre, sa prononciation rendait la compréhension difficile, ce qui ne nous a pas permis d'envisager un projet professionnel dans l'enseignement. En revanche, il a pu réaliser un stage dans une bibliothèque et bénéficier d'un excellent certificat de travail validant ses compétences dans ce domaine.

Les exigences des entreprises sont-elles différentes en Suisse ?

Le niveau exigé dans le pays d'origine des migrants n'est pas forcément le même qu'en Suisse, ce dont nous devons tenir compte. Dans certains cas, le stage permet de valider auprès d'un employeur suisse l'employabilité de la personne dans un domaine, voire d'identifier les formations possibles qui lui

permettrait de postuler pour un poste similaire. Mais on part toujours de l'expérience professionnelle, car elle est la richesse de la personne.

Les diplômes étrangers sont-ils reconnus par Mode d'emploi ?

On aide les migrants à faire une demande d'équivalence à Berne, cela nous permet de savoir à quoi correspondent leurs diplômes en Suisse. Mais, la plupart des requérants arrivent sans leurs diplômes et cela pour différentes raisons. C'est le cas, par exemple, des réfugiés politiques qui sont partis précipitamment et qui n'ont pas pu prendre leurs papiers avec eux.

Quels sont les éléments qui maximisent les chances d'un migrant d'obtenir du travail grâce à l'aide de Mode d'emploi ?

Premièrement, la langue française. Un bon nombre des gens que nous avons reçus l'année passée avaient un niveau de français insuffisant. Ils avaient juste bénéficié d'un cours qui les a amenés à un niveau A2. Ils ont fait, pour certains, de très bons stages dans des professions qui n'exigent pas beaucoup de qualifications, mais souvent l'employeur nous disait : « Si son français était meilleur on pourrait envisager de l'engager, mais pas aujourd'hui, il y a trop de choses qu'il ne comprend pas... » Deuxièmement, le permis de travail. Pour une personne titulaire d'un permis F ou N, par exemple, deux éléments font souvent hésiter l'employeur : le risque de départ précipité et les démarches à entreprendre même si, pour ces dernières, nous sommes prêts à apporter notre aide à l'employeur.

Propos recueillis par :

Pastodelou et Chulio

Membres de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils